



Wormer
d'Rieslingsgemeen

Conseil communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le 28 avril 2026 à 10.00 heures dans la salle des séances à la maison communale, 95, Rue Principale à Wormeldange pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

Séance publique

1. Plan d'aménagement particulier nouveau quartier « Pëtzgewan » à Wormeldange-Haut
2. Dénomination d'une rue au lieu-dit « Am Reisselt » à Ehnen
3. Contrats de location au parking à Ehnen
4. Maison des Jeunes - Convention 2026
5. Actes notariés
 - 5.1. Acquisition d'une parcelle au lieu-dit « Scheiwer » à Ehnen
 - 5.2. Cession d'une parcelle au lieu-dit « Schéiferei » à Grevenmacher
 - 5.3. Acquisition d'un terrain au lieu-dit « Helligenhaischen » à Wormeldange

Ainsi arrêté à Wormeldange, le 20 avril 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Claude Pundel
Bourgmestre



Pascal Welter
Secrétaire communal